

Collège Sciences de la santé

Scolarité D.U. Santé

Case 148

146, rue Léo Saignat

CS 61292

33076 BORDEAUX Cedex

**DIPLOME INTERUNIVERSITAIRE
PRATIQUE MEDICALE EN STATION THERMALE**

Composante de rattachement : *Institut du Thermalisme.*

Universités concernées :

Université de Bordeaux, Montpellier, Nancy et Clermont-Ferrand et Toulouse 3

1/ Objectifs de la formation :

Acquérir une formation de base permettant l'exercice médical en station thermale.

2/ Responsables Université de Bordeaux :

Responsable principal :

Professeur Frédéric BAUDUER

-Centre Hospitalier de la Côte Basque Pôle des spécialités médicales

13 Avenue Jacques Loeb - BP 8

64109 BAYONNE Cedex

-Institut du Thermalisme

Université de Bordeaux

8, rue Sainte-Ursule

BP 200 -40100 DAX

05 58 56 19 42/ 06 12 84 76 76

frederic.bauduer@u-bordeaux.fr

Coresponsables :

Professeur Mathieu DE SEZE

Hôpital Pellegrin Service de Médecine Physique et de Réadaptation

Place Amélie Raba Léon

33076 BORDEAUX Cedex

05 56 79 55 46

mathieu.de-seze@u-bordeaux.fr

Professeur Patrick DEHAIL

Hôpital Pellegrin Service de Médecine Physique et de Réadaptation

Place Amélie Raba Léon

33076 BORDEAUX Cedex

05 56 79 55 46

patrick.dehail@chu-bordeaux.fr

3/ Organisation générale de la formation :

3-1 Capacité d'accueil :

Le nombre maximum d'étudiants est fixé à **25** pour chaque Université.

3-2 Durée de la formation :

La formation dure 1 an et a lieu tous les ans.

3-3 Volume horaire de la formation : 90 heures

3-4 Enseignements théoriques : 45 heures (rencontres professionnelles et enseignements en distanciel)

Les enseignements théoriques sont dispensés sous forme de 3 sessions de 2 jours :

- Session 1 : janvier
- Session 2 : février / mars
- Session 3 : avril

3-5 Séminaires pratiques en station thermale : 45 heures en présentiel

3 séminaires pratiques de 2 jours sont proposés en station thermale et organisés par les universitaires et médecins thermaux investis dans l'enseignement :

- Séminaire 1 : mars
- Séminaire 2 : mai
- Séminaire 3 : juin

3-6 Stage* :

Un stage obligatoire d'une semaine se déroule dans un cabinet médical auprès d'un médecin thermal en activité, pour ceux n'ayant jamais exercé la médecine thermale (à l'appréciation du responsable du diplôme).

*Les stages donnent lieu à convention.

4/ Conditions d'inscription :

Titres requis ou niveau :

- Internes de médecine générale et autres spécialités,
- Titulaires du diplôme de Docteur en médecine.

Il conviendra de joindre à votre dossier de candidature : un curriculum vitae, une lettre de motivation et le diplôme requis pour accéder à la formation (à minima).

5/ Coût de la formation :

En formation initiale : **400€/an**

En formation continue :

- Reprise d'études non financées : **700€/an**
- Reprise d'études financées : **1 000€/an**

Auquel s'ajoutent les droits d'inscription correspondant à la base du droit d'inscription de Licence.

6/ Contrôle des connaissances et conditions de validation :

6-1 Nombre de sessions :

Deux sessions d'examens sont organisées.

6-2 Nature des épreuves :

La présence en cours est obligatoire.

Le contrôle des connaissances consiste en :

- Une épreuve écrite sous forme de Questions à Choix Multiples (QCM), durée 1 h, coefficient 1
- Une épreuve orale (soutenance de mémoire), durée 10 mn, coefficient 1

6-3 Validation :

Pour être déclaré admis, le candidat doit avoir :

- Obtenu une moyenne générale égale ou supérieure à 10/20 aux épreuves écrites et orales (compensables)
- Validé le stage
- Participé à l'ensemble des séminaires théoriques et pratiques

6-4 Dispositions prévues en cas d'échec :

Le redoublement est autorisé.

Durée de validité de l'écrit : la validation de l'examen écrit reste acquise pour une durée de 2 années

7/ Délivrance du diplôme :

Après obtention, le Diplôme est remis à l'étudiant :

- Par voie postale après une demande écrite
- En main propre sur présentation d'une pièce d'identité

Création : Conseil UFR des Sciences Médicales du 13/05/2019
Conseil du Collège Sciences de la santé du 28/06/2019

**Changement d'UFR de rattachement (rattachement à l'Institut du Thermalisme),
changement de responsable et modifications :**

Conseil UFR des Sciences Médicales du 14/03/2022
Conseil du Collège Sciences de la santé du 30/03/2022

Modifications : Conseil d'Administration de l'Institut du Thermalisme du 27/10/2022
Conseil du Collège Sciences de la santé du 30/11/2022

Modifications : Conseil d'Administration de l'Institut du Thermalisme du 26/10/2023
Conseil du Collège Sciences de la santé du 28/11/2023

(Version 4)

Modifications (tarifs et autres) :

Conseil d'Administration de l'Institut du Thermalisme du 20/06/2024
Conseil du Collège Sciences de la santé du 17/07/2024

(Version 5)

Programme des Enseignements théoriques

Les agents créno-thérapeutiques :

- Eaux minérales naturelles : caractéristiques, spécificités, législation
- Les boues thermales, vapeurs et gaz thermaux

Les techniques thermales :

- Techniques de cure externe : douches, bains, applications de cataplasmes...
- Hydrokinésithérapie en milieu thermal
- Techniques de cure interne : cure de boisson...
- Pratiques médicales complémentaires : ORL, Dermatologie, Psychiatrie...

Créno-réadaptation :

- Prévention et éducation en milieu thermal : éducation thérapeutique du patient...

Organisation pratique d'une cure thermique :

- Prescription, les forfaits thermaux, les soins complémentaires
- Modalités de prise en charge, Thermalisme social
- Rôle et fonctions du médecin thermal
- Autres intervenants : kinésithérapeute, agent thermal...

Place de la Crénothérapie en thérapeutique :

- Indications et contre-indications générales
- Les orientations thérapeutiques : Rhumatologie, Phlébologie, Maladies respiratoires et ORL, Dermatologie, Affections digestives et métaboliques, Affections psycho-somatiques, Pédiatrie, Neurologie.
- Thermalisme et Maladies chroniques ; Thermalisme et vieillissement

L'environnement thermal, rôle du climat :

Modes d'action de la cure thermique :

- Evaluation scientifique, principales études,
- Données médico-économiques

Organisation du Thermalisme en France et en Europe

Enseignements pratiques et Stages

Séminaires pratiques en station thermale :

Trois séminaires de deux jours comportant :

- La visite d'établissements thermaux, avec démonstration de soins thermaux et de pratiques médicales complémentaires.
- Des échanges et des mises au point avec les médecins thermaux et les personnels de direction.

Stages pratiques :

Cinq journées dans un cabinet de Médecine Thermale

Calendrier pédagogique 2024 / 2025

DIU Pratique Médicale en Station Thermale Calendrier pédagogique 2024/2025	
Rentrée	Janvier 2024- Date à définir
1^{er} séminaire théorique en présentiel à Paris à l'occasion du Salon des Thermalies	Date à définir
2^{ème} séminaire théorique en distanciel	Date à définir
1^{er} séminaire pratique en présentiel	Date à définir
3^{ème} séminaire théorique en distanciel	Date à définir
2^{ème} séminaire pratique en présentiel	Date à définir
3^{ème} séminaire pratique en présentiel	Date à définir
Examen session 1 en distanciel	Date à définir
Examen session 2 en distanciel	Fin septembre 2024- Date à définir